

1.7

SURENCHÈRE D'OUVERTURE DE DEUXIÈME TOUR

1.7.0 INTRODUCTION : ÉVALUATION OU RÉÉVALUATION DE LA MAIN ?

Pour pouvoir évaluer correctement des mains n'ayant pas suffisamment de points pour ouvrir les enchères ou faire une surenchère d'ouverture à la couleur sans saut (de premier tour donc Standard), il est nécessaire de définir davantage la notion d'évaluation de la main par les POINTS D'HONNEUR et par les POINTS DE DISTRIBUTION.

À ne pas confondre, d'abord et avant tout :

PRINCIPE 1.7.0:1 POINTAGE NON PERDANT ET SITUATION STANDARD

L'évaluation du pointage non perdant ne concerne jamais les mains d'ouverture Standard ainsi que les surenchères d'ouverture à la couleur sans saut (de premier tour, Standard).

Ce principe signifie qu'il faut GÉNÉRALEMENT ÉVITER DE SOUS-ÉVALUER UNE MAIN D'OUVERTURE même si elle contient plusieurs Honneurs mal suités ou non protégés. Cela signifie donc qu'une ouverture Standard ou une surenchère d'ouverture à la couleur sans saut annonce une main qui contient **un potentiel à la fois offensif et défensif** dans des proportions indéterminées.

La raison de cette apparente “imprécision” concernant les mains d'ouverture et de surenchère d'ouverture Standards est très simple, ces déclarations constituent une “**base de discussion**”.

Par contre, quand les contextes sont associés à des situations d'ouverture et de surenchère d'ouverture non Standards ou des situations de réponses ou de redéclarations, il est possible d'évaluer différemment les mains possédées. Attention, cela ne veut pas dire qu'il faut *amalgamer* toutes les manières de compter les points.

Par exemple, les ouvertures faibles et les barrages, dont la longueur de la suite d'atout comporte au moins six cartes, exigent de garantir en plus un minimum de points d'Honneurs non perdants. Il importe donc, dans ce contexte, de savoir différencier les points assurément non perdants des autres points potentiellement perdants.

PRINCIPE 1.7.0:2 ÉVALUATION DES POINTS D'HONNEURS NON PERDANTS

- As = 4 points;
- Roi avec Dame non suivée = 3 points;
- Roi avec 2 petits Honneurs, ou 3 cartes intermédiaires = 3 points;
- Dame avec Valet et 10, ou 3 cartes intermédiaires = 2 points;
- Valet avec 4 cartes valables = 1 point.

N.B. *Les cartes intermédiaires sont les 10, 9, 8 quand ils sont considérés isolément.*

Dans les cas de situations non Standards comme les surenchères d'ouverture de deuxième tour à la couleur, ou par un Contre, et les surenchères d'ouverture en défensive contre 1 SA, la “garantie” occupe un place prépondérante. En effet, les situations de compétition dont la longueur de la suite d'atout n'a pas besoin d'être très longue, soit quatre ou cinq cartes, exigent une “**garantie de base**”, appelée POINTAGE NON PERDANT, ayant une valeur précise et significative, soit un minimum de 10 points non perdants.

Avant d'évaluer le pointage non perdant, quand le contexte l'exige, il faut d'abord remplir une condition essentielle.

PRINCIPE 1.7.0:3 ÉVALUATION DU POINTAGE NON PERDANT

L'évaluation du pointage non perdant implique systématiquement la possession d'une MAIN OFFENSIVE, c'est-à-dire la présence d'au moins un singleton et des Honneurs dans la ou les couleurs affirmées par la surenchère d'ouverture.

Le pointage total non perdant est composé des points d'Honneurs (PH) non perdants et, s'il y a une couleur au moins cinquième, de l'addition d'un point de longueur (PL), jamais plus.

Cet ajout possible d'un seul point de longueur dans le calcul du pointage non perdant n'est pas une vue de l'esprit. Cette "nuance" permet d'objectiver votre jeu de manière simple et efficace en conservant la même ligne de pensée tout comme pour le système de pointage HL qui s'occupe des mains d'ouverture (et de surenchère d'ouverture) Standards. Il faut à tout prix éviter d'amalgamer ensemble toutes les méthodes d'évaluation du jeu en pensant que c'est ça du gros bridge. Au contraire, UNE LOGIQUE SIMPLE ET CONCISE POUR LA PREMIÈRE ENCHÈRE PERMET D'ÉTABLIR UNE RÉELLE **BASE DE DONNÉES** qui conduit par la suite à un dialogue beaucoup plus élaboré dont les résultats seront régulièrement positifs.

Lorsque l'évaluation appropriée d'une main confirme une carence au niveau des exigences pour déclarer une ouverture ou une surenchère d'ouverture dans un contexte donné, il faut Passer tout simplement et non trouver une entourloupette pour parler à tout prix en pensant que ne pas déclarer est un geste négatif. C'est en fait tout le contraire mais, pour cela, il est essentiel de continuer de suivre les enchères afin de ne pas manquer l'opportunité de s'y inscrire au tour suivant ou de répondre au partenaire qui aura éventuellement fait une surenchère d'ouverture quelconque. C'est seulement à ce moment-là, **s'il y a fit et pointage adéquats**, qu'il sera possible d'utiliser la véritable **RÉÉVALUATION DE LA MAIN**. Donc, cela n'a pas d'importance que la position pour déclarer soit en offensive ou en défensive d'enchères. Je vous le répète il faut cesser de croire que la défensive d'enchères est moins efficace pour communiquer, du moins dans le système global enseigné.

Ce n'est pas par hasard, mais bien volontairement, que j'ai "oublié" jusqu'à maintenant de vous parler de l'addition de points pour les *couleurs courtes* lors de l'évaluation de la main. Vouloir donner une valeur aux *courtes* dès la première enchère c'est comme vouloir additionner des "pommes" (*la matière première*: LES HONNEURS) avec des "paniers" (*un outil*: L'ATOUT)! En fait, les points de couleurs courtes sont **VIRTUELS** et ont même une valeur négative en l'absence de fit. Les points de courtes n'ont pas de valeur intrinsèque; leur valeur provient d'interrelations d'éléments existant concrètement (Honneurs, suite ...).

En conclusion, il est carrément INTERDIT D'AJOUTER DES POINTS POUR LES COULEURS COURTES À TOUTE MAIN D'OUVERTURE ET DE SURENCHÈRE D'OUVERTURE STANDARD OU NON parce que cela fait partie de la **RÉÉVALUATION DE LA MAIN** qui ne peut se faire qu'**après la découverte d'un fit et d'un pointage adéquats**.

Vous apprendrez donc la **RÉÉVALUATION DE LA MAIN** lors de l'apprentissage des différents SYSTÈMES DE RÉPONSES. La réévaluation de la main est applicable tant au niveau du système de réponses Standard que des systèmes de réponse spécifiques. Son enseignement fait donc partie du deuxième Chapitre.

1.7.1 SURENCHÈRE D'OUVERTURE DE DEUXIÈME TOUR APRÈS AVOIR DÉCLARÉ *PASSE EN ENTRÉE DE JEU*

Il arrive régulièrement qu'un joueur en position d'ouverture doive disqualifier de justesse une main et, ainsi de Passer en entrée de jeu, malgré la présence d'une belle suite. Cependant, une telle main qui ne cadre pas pour une ouverture Standard ou pour un 2 faible devient généralement appropriée pour une surenchère d'ouverture de deuxième tour. Une déclaration au deuxième tour des enchères permet ainsi de faire une DESCRIPTION EXPLICITE de la qualité de la suite ainsi que du pointage tout en permettant à son auteur d'adopter une position sécuritaire pour évaluer la PERTINENCE DE DÉVOILER SON JEU.

Par exemple :

Ex. 1.7.1:1 R V 3
 A V 8 5 4 3
 9
 10 7 5

Cette main n'est pas adéquate pour une ouverture Standard ou une ouverture faible au niveau 2. De même, si les adversaires ouvrent les enchères en premier, cette main n'offre pas les valeurs minimales requises pour une intervention à saut au niveau 2 (barrage), la couleur n'est pas spécifiée à 6 cartes ou équivalente.

Plusieurs joueurs ouvriraient à 1 Cœur ou à 2 Cœurs, suivant leur instinct, avec une main renfermant 9 PH et 2 PL. Il est nécessaire de développer une méthode d'analyse rationnelle et méthodique pour porter un jugement valable axé sur la rentabilité particulièrement concernant les mains à *cheval sur plusieurs "territoires"* (contextes) si l'on veut se démarquer de la moyenne générale.

Cette couleur à Cœur correspond à une suite CINQUIÈME ÉQUIVALENTE (1 GH + 1 pH + 1 carte d'atout en plus). Le pointage de cette main, 11 points, prohibe une ouverture à la couleur au niveau 1 ou une surenchère d'ouverture à la couleur (premier tour). En effet, il faudrait que cette main recèle 12 points associés à sa couleur cinquième spécifiée équivalente pour remplir les conditions d'une ouverture à la couleur au niveau 1 ou d'une surenchère d'ouverture. De plus, LA LONGUEUR DE LA SUITE, et non le pointage, proscrit toute ouverture faible au niveau 2 ou toute surenchère d'ouverture à saut (premier tour). La seule décision rationnelle au premier tour avec ce genre de main est donc de **Passer**.

Par contre, une défense par une surenchère d'ouverture à la couleur **de deuxième tour** décrit très précisément ce genre de main. En annonçant 2 Cœurs, au deuxième tour, lors d'une surenchère d'ouverture sans saut, vous déclarez avoir *10 à 11 points non perdants, une couleur spécifiée de cinq cartes, ou l'équivalence, et une main offensive*.

Cette possibilité de décrire très efficacement et sécuritairement ce genre de main réaffirme qu'il est tout à fait illogique d'ouvrir ou de surenchérir avec une main ayant **DEUX POINTS** SOUS LE SEUIL MINIMUM DE 13 POINTS. Cette "carence insoupçonnée" pour le partenaire brouille définitivement les communications rendant ainsi très difficile la réussite d'un contrat de manche à l'atout ou à Sans-Atout de manière prédictible, donc rentable.

Voyons quelques séquences d'enchères en supposant qu'il s'agit de la main présentée dans l'exemple **Ex. 1.7.1:1**.

Ex. 1.7.1	1	2	3	4
:2	Passe 2 Co	1 Tr ...	Passe ...	1 SA ...
:3	Passe 1 Co!	1 Tr ...	Passe ...	1 Ca ...
:4	Passe 1 Co!	Passe ...	Passe ...	1 Tr ...
:5	Passe 2 Ca	Passe 2 Co	1 Ca ...	Passe ...
:6	Passe Passe	Passe 1 Pi	Passe 2 Co	1 Ca ...

Cette main de 11 points avec une couleur cinquième spécifiée équivalente est très bien décrite par une surenchère d'ouverture de deuxième tour à la couleur. En plus, cette enchère a permis le dévoilement du jeu des adversaires tout en causant une certaine obstruction (un fois sa déclaration faite) et, surtout, ce type de déclaration a donné l'opportunité au partenaire de parler au premier tour (ou un tour de plus comme dans le dernier exemple) comme ouvreuse ou défenseur-ouvreuse.

Avez-vous remarqué? Il arrive parfois que le niveau des enchères permette d'annoncer encore au niveau 1 pour une surenchère d'ouverture au deuxième tour (Voir **Ex 1.7.1:3** et **:4**). Mais la signification est la même. **N'ALLEZ SURTOUT PAS DIMINUER LES EXIGENCES** POUR UNE SURENCHÈRE DE DEUXIÈME TOUR PARCE QUE VOUS POUVEZ DÉCLARER AU NIVEAU **1**.

PRINCIPE 1.7.1:1 EXIGENCES POUR UNE SURENCHÈRE D'OUVERTURE SANS SAUT APRÈS AVOIR PASSÉ EN ENTRÉE DE JEU

Après avoir Passé d'emblée, le joueur qui fait une SURENCHÈRE D'OUVERTURE DE DEUXIÈME TOUR AU NIVEAU 1 OU 2 SANS SAUT affirme posséder :

- une couleur au moins cinquième spécifiée ou son équivalence,
- 10 ou 11 points non perdants, et
- une main offensive, soit un singleton en général.

Reprenons la séquence d'enchères 1.7.1:3 et :4 et utilisons l'espace disponible.

Ex. 1.7.1:7	1	2	3	4
a)	Passe 2 Co!	1 Tr ...	Passe ...	1 Ca ...
b)	Passe 2 Co!	Passe ...	Passe ...	1 Tr ...

Il y a donc ici un **nouveau contexte** auquel on peut attribuer une signification spécifique. Ce contexte s'appelle une SURENCHÈRE D'OUVERTURE À SAUT APRÈS AVOIR PASSÉ EN ENTRÉE DE JEU. Ce contexte signifie expressément une main **TRÈS OFFENSIVE** de 10-11 points; ce qui correspond en général à la possession d'une *CHICANE* dans la couleur des adversaires. Ce type de mains ressembleraient à ceci :

Ex.1.7.1:8	a)	R V 3	b)	D 9 6 5
		A V 8 5 4 3		R D 10 8 4
		---		D 10 7 2
		10 9 7 5		---

Le premier exemple ci-dessus correspond à la main **Ex. 1.7.1:1** dont le singleton a été modifié pour une chicane. Le deuxième exemple contient une

couleur cinquième spécifiée classique et 10 points non perdants. Ces deux exemples représentent les modèles de mains les plus courants pour qui le contexte de déclaration d'une SURENCHÈRE D'OUVERTURE À SAUT APRÈS AVOIR PASSÉ D'EMBLÉE est très descriptif tout en minimisant les risques. Il est préférable d'éviter d'ouvrir faiblement au niveau 2 avec des mains semblables. De même, il est hors de question de "tomber dans le panneau" d'ouvrir les enchères de façon Standard (niveau 1) en accordant des points pour les couleurs courtes et surtout les chicanes lorsqu'il y a moins de 12 points HL. Si vous voulez gagner régulièrement au bridge, il faut à tout prix cesser de se fier sur la chance !

Au contraire, il faut toujours posséder les valeurs minimales requises pour la déclaration que l'on fait car les valeurs des différentes surenchères d'ouverture ont été établies au plan quantitatif et qualitatif en fonction de la probabilité qu'il puisse y avoir un fit ou NON. Quand les exigences ne peuvent être remplies, il faut "prendre la chance" de Passer pour éventuellement redéclarer *EN CONNAISSANCE DE CAUSE* au tour suivant.

Une telle manière de procéder possède un double avantage par rapport à une description hâtive, soit la précision des enchères ainsi qu'un rendement supérieur.

N'oubliez surtout pas, le contexte pour décrire une main très offensive ayant une main disqualifiée de justesse survient seulement quand il y a eu un **PASSE D'EMBLÉE** et qu'il y a l'**espace nécessaire pour faire un saut d'enchères au niveau 2 au deuxième tour**.

PRINCIPE 1.7.1:2 EXIGENCES POUR UNE SURENCHÈRE D'OUVERTURE AVEC SAUT APRÈS AVOIR PASSÉ EN ENTRÉE DE JEU

Après avoir Passé d'emblée, le joueur qui fait une surenchère d'ouverture de deuxième tour au niveau 2 avec saut affirme posséder :

- **une couleur au moins cinquième spécifiée ou son équivalence,**
- **10 ou 11 points non perdants, et une chicane dans la couleur adverse ou une main très offensive.**

1.7 Surenchère d'ouverture de deuxième tour

Ce contexte “récupère” les surenchères d'ouverture à saut (barrage ou *2 faible* en surenchère) qui ont été disqualifiées au premier tour à cause du contexte. De ce fait, une **SURENCHÈRE D'OUVERTURE À SAUT APRÈS AVOIR PASSÉ D'EMBLÉE** (donc au deuxième tour) couvre plus d'éventualités que le contexte de barrage de niveau 2. Autrement dit, une surenchère d'ouverture à saut au deuxième tour ne contient pas forcément une couleur sixième spécifiée; il faut donc ne pas oublier que ce type de surenchère **promet un minimum de cinq cartes** au lieu de six comme dans un *2 faible*.

Examinons cette autre séquence d'enchères à laquelle est associée une main sans chicane mais pour qui la *surenchère d'ouverture à saut après avoir Passé en entrée de jeu* est la description idéale.

Ex. 1.7.1:9	1	2	3	4
	Passe	1 Ca	Passe	1 Co
	2 Pi
		R 9 7 6 5 4 3		
		9		
		7		
		A 10 8 5		

Cette main qui possède 7 PH + 3 PL n'a pas les qualités requises pour une ouverture faible au niveau 2 car la couleur n'est pas assez riche (elle n'est pas équivalente à une couleur sixième spécifiée mais peut être considérée comme une **SUITE ÉQUIVALENTE CINQUIÈME**) pour prendre le risque d'ouvrir les enchères sans avoir laissé parler son partenaire. Cependant après les déclarations adverses, cette main devient **très offensive et sans risques** PARCE QUE LES ADVERSAIRES VONT SÛREMENT PERDRE UN CONTRAT INTÉRESSANT S'ILS SE RETIRENT des enchères dans le but de faire échouer le contrat à Pique qui, par ailleurs, a de fortes chances d'être réussi.

Une surenchère d'ouverture à saut après avoir Passé d'emblée (donc au deuxième tour) est la déclaration idéale pour les mains disqualifiées uniquement parce qu'elle ne rencontrait pas les exigences pour un 2 faible strict. Par exemples :

Ex. 1.7.1:10	1	2	3	4
a)	Passe 2 Co	1 Tr ...	Passe ...	Passe ...

La main est la suivante:
 D 10 9 5
 A D 10 7 6 5
 9 8
 7

b)	Passe 2 Pi	Passe ...	1 Co ...	Passe ...
-----------	-----------------------------	--------------	-------------	--------------

La main est la suivante:
 R 9 8 6 5 4 3
 9
 7 5
 A 10 8

c)	Passe Passe	Passe Passe	Passe 2 Ca	1 Tr ...
-----------	----------------	----------------	-----------------------------	-------------

La main est la suivante:
 10 8 2
 V 10 7
 A R 9 8 6 5
 3

Il arrive souvent qu'il faille Passer en entrée de jeu avec une main de BARRAGE qui ne rencontre pas les **exigences strictes**.

En **a)**, il y a 4 cartes à Pique qui excluent une ouverture 2 faible strict.

En **b)**, c'est l'As de Trèfle qui cause problème quant aux exigences strictes.

En **c)**, il s'agit d'une main rencontrant les exigences strictes pour un ouverture 2 faible. Mais l'enchère d'ouverture et de surenchère d'ouverture à saut 2 Carreaux est réservée pour la déclaration à *la Flannery*. Ainsi, UNE SURENCHÈRE D'OUVERTURE À SAUT À 2 CARREAUX APRÈS UN PASSE EN ENTRÉE DE JEU N'ENTRE PAS EN CONTRADICTION AVEC LES CRITÈRES DE CONTEXTE D'UNE DÉCLARATION À LA *FLANNERY*.

Les mains de 10-11 points renfermant une couleur sixième spécifiée qui doivent être disqualifiées en entrée de jeu peuvent donc être annoncées sans problème comme **surenchère d'ouverture de deuxième tour après avoir Passé en entrée de jeu**. Cela n'a pas de graves conséquences s'il arrive que la déclaration au niveau 2 ne présente pas de saut d'enchères évident car les *MAINS DE BARRAGE* ne sont ni plus ni moins qu'une forme plus "pointue" de la SURENCHÈRE D'OUVERTURE DE DEUXIÈME TOUR.

PRINCIPE 1.7.1:3 SURENCHÈRE D'OUVERTURE DE DEUXIÈME TOUR À SAUT À 2 CARREAUX

Le seul contexte qui autorise à annoncer une main d'ouverture faible à 2 Carreaux est celui d'une surenchère d'ouverture de deuxième tour à saut après un Passe en entrée de jeu qui a été SUIVIE d'une ouverture à 1 TRÈFLE par l'adversaire.

Voici d'autres situations d'enchères où il est possible de rencontrer le contexte d'une surenchère d'ouverture à saut à 2 Carreaux qui conserve son sens naturel de main très offensive ayant un pointage faible et une suite à Carreau au moins cinquième spécifiée.

Ex. 1.7.1:11	1	2	3	4
a)	Passe 2 Ca	1 Tr ...	Passe ...	Passe ...
b)	Passe 2 Ca	Passe ...	Passe ...	1 Tr ...
c)	Passe Passe	Passe 2 Ca	1 Tr ...	Passe ...

Au deuxième tour, après avoir Passé d'emblée, LA SURENCHÈRE D'OUVERTURE À SAUT À 2 CARREAUX NE PEUT PAS ÊTRE LA DÉCLARATION À LA *FLANNERY* car cette surenchère d'ouverture artificielle exige un pointage d'ouverture, soit au moins **13 points**. La surenchère à 2 Carreaux à saut après un *Passe* d'emblée correspond donc bien à une **main de barrage** contenant une couleur au moins cinquième spécifiée avec un pointage total d'au plus 11 points.

En résumé, vous utilisez l'ouverture faible au niveau 2 pour une véritable main offensive dont le pointage peut être relativement faible (6 PH non perdants). Si la main ne rencontre pas les exigences pour une ouverture Standard ou d'un 2 faible strict, IL EST POSSIBLE DE “RÉCUPÉRER” AU TOUR SUIVANT LES MAINS À POTENTIEL OFFENSIF renfermant au moins une couleur cinquième spécifiée, ou équivalente, avec un pointage de 10-11 points. Cependant, il faut prendre de le temps d'analyser les enchères pour s'assurer que ces mains soient valables. **C'est le fait de Passer qui permet d'évaluer si les risques sont trop élevés** pour s'embarquer dans les enchères avec ce type de main **tout en laissant la possibilité au partenaire d'annoncer**. Quand ce niveau de risques est acceptable, il faut déclarer après avoir Passé une surenchère d'ouverture à la couleur sans saut ou avec saut selon le niveau offensif et l'espace disponible.

L'intégration de l'enchère *Passe* pour créer des contextes d'enchères spécifiques permet vraiment d'éviter de parler à tout propos. L'habitude fréquente de parler à la moindre occasion provoque énormément de confusion ou d'imprécision au sein d'une équipe et a un effet relativement négligeable au plan de la compétition des enchères contre les opposants. Le fait de Passer donne du “relief” aux enchères et augmente l'effet multiplicateur ou synergique des communications. En d'autres mots, UN PLUS GRAND NOMBRE DE TOUR D'ENCHÈRES PERMET DE DÉCRIRE UN PLUS GRAND NOMBRE DE MAINS ET CE NOMBRE EST ACCRU DE FAÇON EXPONENTIELLE.

SECTION PRATIQUE 1.7.1

Ex. 1.7.1:12 Après avoir Passé en entrée de jeu, quelle serait votre surenchère d'ouverture avec chacune des mains suivantes si les enchères se déroulent de cette manière ?

1	2	3	4
Passé	1 Ca	Passé	2 Ca
?			

a) R D 9 8 6 D 10 5 7 D 8 6 4	b) A 9 D V 10 8 7 5 --- V 9 8 4 3	c) R D 7 6 3 10 8 5 9 7 R D 2	d) A 5 4 R D 9 8 7 6 --- 8 7 3 2
---	---	---	--

RÉPONSES :

- a) 2 Piques :** La main possède 10 points dont une Dame de Cœur à demi perdante mais il y a un petit Honneur de plus à Pique et le singleton est dans la couleur adverse, il s'agit d'une main belle et bien offensive qui mérite d'être annoncée car il est possible que les adversaires se "contentent" d'un contrat partiel à Carreau et que votre partenaire possède lui-même une main d'une certaine valeur.
- b) 2 Cœurs :** Il y a 8 PH + 3 PL et une couleur cinquième équivalente à Cœur (quand le GH d'atout est la Dame, il est fortement recommandé de posséder 2 petits Honneurs au lieu d'un seul en plus d'une carte d'atout supplémentaire pour considérer la couleur comme équivalente à une couleur spécifiée). Avec un point supplémentaire, cette main aurait pu ouvrir les enchères au niveau 1. Mais il est beaucoup plus prudent de ne pas chercher à ouvrir les enchères avec un pointage inférieur à 12 points car, cette main très offensive, perdrait tout son intérêt advenant une absence de fit avec le partenaire. Pour ouvrir les enchères de façon Standard ou

déclarer une surenchère d'ouverture Standard (de premier tour, sans saut), la main doit posséder un potentiel défensif acceptable pour parer à l'éventualité d'un misfit. C'est-à-dire, une *main d'ouverture* doit posséder une quantité certaine de points d'Honneur, perdants ou non, afin de **diminuer** d'autant la puissance du jeu adverse et d'**augmenter** les chances de réussite si le contrat est remporté mais se conclut à Sans-Atout ou avec un fit faible. Par contre, après un *Passe* avant ou après une ouverture adverse, donc en défensive d'enchères au deuxième tour, la stratégie des enchères priorise la description du côté offensif d'une main.

- c) **Passe** : Cette main de 11 points contient bien une couleur cinquième spécifiée à Pique de qualité minimale mais il y a au moins 2 points perdants à Trèfle et un doubleton au lieu d'un singleton à Carreau, le potentiel offensif est par conséquent limité. Il faut continuer d'adopter une attitude défensive car le partenaire n'a déclaré qu'à une seule reprise et continuer à écouter ce dernier ainsi que les adversaires même s'il est fort possible que ces derniers Passent. Avec un seul point de plus, cette main aurait eu un potentiel défensif suffisant pour ouvrir les enchères.
- d) **2 Cœurs** : Cette main contient une forte couleur sixième à Cœur et il n'y a que 11 points, il ne fallait pas ouvrir les enchères au niveau 1 à cause du pointage. De même, il n'était pas approprié d'annoncer une ouverture faible au niveau 2 car le contexte demandait des exigences strictes et cette main contient un As potentiellement utile pour le partenaire. Il était donc nécessaire de Passer en entrée de jeu dans le but de faire une surenchère d'ouverture de deuxième tour si le partenaire ne déclare pas lui-même une défense quelconque. Il n'est pas possible de faire savoir spécifiquement que vous possédez une chicane parce qu'il n'y a pas d'espace pour mettre en évidence un saut d'enchères au niveau 2. Il serait possible d'annoncer à saut à 3 Cœurs pour signaler le fort potentiel offensif mais cela est un peu trop risqué car cette main renferme potentiellement 7 levées perdantes. La description d'une surenchère d'ouverture de deuxième tour sans saut après un *Passe* d'emblée est suffisamment descriptive, au bridge *il faut éviter de pécher par excès*.

Ex. 1.7.1:13 Après avoir Passé en entrée de jeu, quelle serait votre surenchère d'ouverture avec chacune des mains suivantes si les enchères se déroulent de cette manière ?

1	2	3	4
Passé	1 Tr	Passé	Passé
?			

a) A D 9 7 3 9 6 R 10 8 5 4 7	b) A V 8 6 5 4 9 R 10 8 5 6 7	c) A D 8 6 5 4 D 10 7 5 9 6 7	d) A D 9 7 3 10 7 5 R 10 8 5 4 ---
---	---	---	--

RÉPONSES :

- a) 1 Pique :** 9 PH + 2 PL, c'est le modèle parfait d'une surenchère d'ouverture de deuxième tour à la couleur; comme c'est le contexte du *Passé en entrée de jeu*, il faut tout simplement annoncer au niveau 1.

- b) 1 Pique :** 8 PH + 3 PL, la couleur Pique est une couleur cinquième équivalente. Il faut faire la surenchère d'ouverture au niveau 1 parce qu'il ne doit pas y avoir de saut d'enchères pour une main offensive "régulière" dans ce contexte.

- c) 1 Pique :** Bravo! Vous avez compris que la main ne devait pas servir pour une ouverture faible au niveau 2 au cas où le partenaire posséderait une suite quatrième à Cœur. Au deuxième tour, cette main de 10 HL est très bien décrite par une surenchère d'ouverture au niveau 1 ou 2 sans saut (ou "2 avec saut" si la main est très offensive) parce qu'il y a eu un *Passé en entrée de jeu*. Il vaut MIEUX DÉCLARER UN PEU EN DESSOUS DE LA RÉALITÉ QUE DE DÉCLARER EN NE POSSÉDANT PAS CE QUI EST AFFIRMÉ.

- d) 2 Piques :** 9 PH + 2 PL, même s'il y a une chicane, il manque un point HL à cette main pour pouvoir ouvrir les enchères; il est exclu aussi de déclarer une ouverture faible à 2 Piques car cela exige une couleur spécifiée sixième,

ou équivalente. Cependant AU DEUXIÈME TOUR, une surenchère d'ouverture À SAUT APRÈS UN PASSE D'EMBLÉE décrit précisément une couleur spécifiée au moins **cinquième** et une main **très offensive** de 10-11 points non perdants.

Ex. 1.7.1:14 Après avoir Passé en entrée de jeu, quelle serait votre surenchère d'ouverture avec chacune des mains suivantes si les enchères se déroulent de cette manière ?

1	2	3	4
Passé	1 Tr	Passé	1 Co
?			

a) A 10 9 7 3 D 6 R V 8 5 4 7	b) A V 8 6 5 4 8 6 R V 10 9 7	c) A D 8 6 5 4 D 10 7 5 9 6 7	d) A D 9 7 3 10 7 5 R 10 8 5 4 ---
---	---	---	--

RÉPONSES :

a) Passé? Cette main de 12 points ne pouvait ouvrir les enchères parce qu'aucune des deux couleurs cinquièmes ne possédaient au moins 2 GH. Au deuxième tour, malgré les 10 points non perdants et le singleton, il serait dangereux d'engager les enchères avec une couleur de force insuffisante en se disant que ce n'est pas grave parce que c'est au niveau 1 seulement. Imaginez que les adversaires déclarent 2 Cœurs. Il est fort probable que votre partenaire déclarera 2 Piques même s'il possède un faible soutien troisième et 6 points. IL NE FAUT PAS ABAISSER LES EXIGENCES DE LA SURENCHÈRE D'OUVERTURE APRÈS UN PASSE D'EMBLÉE PARCE QUE LE NIVEAU 1 EST DISPONIBLE.

N.B. Dans le but d'éviter le plus souvent possible ce *terrible* dilemme : “ *Faut-il Passer ou mentir un peu ?* ” lorsqu'il y a une main intéressante mais non annonçable dans un contexte d'enchères donné, il est nécessaire de recourir

à une TROISIÈME CATÉGORIE DE SURENCHÈRE D'OUVERTURE, soit celle des **CUE-BID DE SURENCHÈRE**, afin de ne pas *laisser tout le champ libre* aux adversaires. Ici, la réponse logique dans le système que je vous propose est **2 Cœurs** qui signifie spécifiquement que la main est disqualifiée à Cœur à cause d'au moins deux cartes perdantes, qu'elle possède un singleton à Trèfle et deux bons soutiens au moins quatrièmes dans les deux couleurs non annoncées (Voir au point **1.14.2**).

- b) **1 Pique** : La couleur d'atout est ÉQUIVALENTE à une couleur cinquième spécifiée, il y a 10 points non perdants et la main est offensive, c'est la signification classique d'une surenchère d'ouverture à la couleur de deuxième tour. IL N'EST PAS NÉCESSAIRE D'UTILISER LE NIVEAU **2** APRÈS UN *PASSE D'EMBLÉE* SI LA MAIN N'EST PAS FORTEMENT OFFENSIVE.
- c) **1 Pique** : Il faut annoncer sans tenir compte que vous possédez 4 cartes dans une couleur annoncée par un adversaire car elle n'a pas été encore soutenue. L'ouvreur adverse peut très bien redéclarer à Trèfle et son répondant peut avoir un très bon soutien à Trèfle. Il est tout à fait inutile de déclarer au niveau 2 avec cette main parce qu'elle n'est pas suffisamment offensive malgré sa couleur sixième et que, dans le système que vous allez employer, il est superflu d'augmenter le pouvoir d'interférence d'une enchère car cela empêche l'utilisation de plusieurs conventions comme les "CONTRE DE COMPÉTITION" (V. Chapitre 4) lorsque les opposants compétitionnent les enchères. Autrement dit, il faut annoncer juste comme il se doit et **c'est tant mieux, si les adversaires continuent les enchères**; car cela permet d'explorer davantage à la fois les mains et les risques potentiels ce qui permet habituellement un contrat plus approprié et souvent plus rentable.
- d) **2 Piques** : Il s'agit de la même main que l'exemple **d)** précédent qui possède donc 9 PH + 2 PL et une chicane. La déclaration *Passé* en entrée de jeu permet de décrire merveilleusement cette main sans aucun risque d'ambiguïté pour le partenaire. Une SURENCHÈRE D'OUVERTURE À SAUT APRÈS UN *PASSE D'EMBLÉE* décrit précisément UNE COULEUR SPÉCIFIÉE AU MOINS CINQUIÈME ET UNE MAIN TRÈS OFFENSIVE DE 10-11 POINTS NON PERDANTS.

Ex. 1.7.1:15 Après voir Passé en entrée de jeu, quelle serait votre surenchère d'ouverture avec chacune des mains suivantes si les enchères se déroulent de cette manière ?

1	2	3	4
Passé	Passé	1 Ca	Passé
1 Pi	?		

a) V 6	b) 6	c) 10 9 8 7	d) 5
A R 9 7 3	A D 8 6 4	A D 10 9 8 4	R D 9 7 4 3
D 4 3	R V 6	---	7 4
10 8 7	10 8 7 3	6 3 2	A 10 8 5

RÉPONSES :

- a) **Passé :** Une Dame dans un tripleton semblable est considérée comme à demi perdante, le pointage non perdant de cette main oscille entre 8 et 10 points et il n'y a pas de singleton; un doubleton implique deux levées perdantes à Pique au lieu d'une seule. Il serait hasardeux de déclarer 2 Cœurs sans détenir au moins un singleton mais cela serait envisageable (si votre partenaire et vous acceptez le risque) dans une situation non vulnérable face à une équipe vulnérable à condition de posséder un réel 10 points non perdants. Faire une surenchère d'ouverture à la couleur avec une main de 9 points possédant un singleton est une attitude que je considère assez agressive, prenez donc la bonne habitude de prendre la vulnérabilité en considération et *évitez d'aller régulièrement en bas de ce plancher limite*; donc MIEUX VAUT S'ABSTENIR LORSQU'IL Y A DOUBLETON ET 9 POINTS NON PERDANTS.
- b) **2 Cœurs :** Il y 11 points dont un seul perdant et une couleur cinquième spécifiée, il faut employer nécessairement le niveau 2 à cause de la hiérarchie des couleurs mais cela n'a pas d'incidence sur les exigences requises pour une surenchère d'ouverture à la couleur de deuxième tour.

- c) **Passe :** Vous avez bien fait de ne pas déclarer une ouverture faible de niveau 2 avec cette main à cause de la suite quatrième à Pique (il y avait contexte d'ouverture faible stricte). Après avoir écouté les enchères, il appert que votre partenaire ne possède pas de main à fort potentiel. Les exigences pour un 2 faible ne sont pas strictes APRÈS OUVERTURE ADVERSE mais il n'y a pas d'évidence de saut possible, il faut Passer. Même si la couleur sixième est solide, le pointage est **insuffisant** pour une surenchère d'ouverture à la couleur de deuxième tour qui doit affirmer une couleur spécifiée au moins cinquième avec 10-11 points HL non perdants (ou une couleur plus longue spécifiée et solide avec 9 HL). Il est préférable d'attendre la suite des enchères pour s'assurer que les adversaires ne possèdent que des main minimales. Ici, par exemple, les enchères ne peuvent s'arrêter à 1 Pique parce que cette déclaration est impérative pour un tour; il n'y a donc pas de risques que les enchères "meurent". Si les adversaires vise un contrat partiel au niveau 2, il sera alors possible de déclarer **3 Cœurs !** AU TROISIÈME TOUR et votre partenaire comprendra très vite que vous possédez *une très belle couleur à Cœur et une main très offensive mais avec un pointage inférieure à 10 HL.*
- d) **2 Cœurs :** Cette main bien construite de 10 points était insuffisante pour une ouverture Standard et ne rencontrait pas les exigences strictes pour une ouverture 2 faible à cause de la présence d'un As en dehors de l'atout. La déclaration 2 Cœurs au deuxième tour des enchères fournit une très bonne description de cette main même s'il n'est pas possible de faire un saut d'enchères. Il faut viser **d'abord la précision** et cesser de croire que c'est en obstruant les enchères qu'on peut remporter celles-ci.

Il faut donc éviter de déclarer une ouverture faible au niveau 2 s'il faut enfreindre les exigences strictes. De même, si le niveau 2 est réservé ou un saut d'enchères est non évident, il faut Passer au premier tour au lieu de déclarer au niveau 3 à moins que la couleur ne soit une suite septième spécifiée ou équivalente.

1.7.2 SURENCHÈRE D'OUVERTURE DE DEUXIÈME TOUR APRÈS AVOIR DÉCLARÉ *PASSE* SUITE À L'OUVERTURE ADVERSE

Regardez bien ces trois exemples :

Ex. 1.7.2	1	2	3	4
:1	1 Ca 1 SA	Passe 2 Pi	1 Co ...	Passe ...
:2	1 Tr 1 Co	Passe 2 Pi !	1 Ca	Passe
:3	Passe 1 Ca	Passe Passe	1 Tr Passe	Passe 1 Pi !!

Ici, les enchères ont été ouvertes avant la déclaration *Passe*. Par conséquent, l'enchère *Passe* NE possède PAS la signification d'un *Passe en entrée de jeu* qui est : “ Je n'ai pas 13 points, ni 12 points et une couleur cinquième spécifiée ”. En fait, ce que ce *Passe* veut dire est plus nuancé : “ ***Il se peut effectivement que j'aie une main dont le pointage est insuffisant pour une surenchère d'ouverture quelconque pour ce premier tour mais il est aussi possible que j'aie 13 points et plus tout en étant incapable de déclarer*** ”. Il y a trois raisons principales qui amènent “automatiquement” cette INCAPACITÉ À DÉCLARER. Soit parce que la couleur est trop ANÉMIQUE pour le niveau en cours; soit parce qu'il n'y a PAS DE COULEUR CINQUIÈME ET LA PRÉSENCE DE PLUSIEURS CARTES OU DE POINTS DANS LA COULEUR ADVERSE ce qui désavoue un Contre d'appel ou, finalement, soit parce qu'il n'est pas possible de faire un CUE-BID DE SURENCHÈRE.

La convention *Contre d'appel*, maintenant reconnue comme une règle Standard dans le bridge moderne à cause de son usage très fréquent sera détaillée plus loin dans ce Chapitre, il en sera de même pour le Cue-Bid de surenchère qui est une convention spécifique à mon système. Pour l'instant, concentrons nos efforts à la première catégorie des surenchères d'ouverture soit celles à **la couleur** (sans saut, au premier tour, donc Standard) et sa contrepartie de deuxième tour.

Afin de mieux comprendre la signification des surenchères d'ouverture à la couleur de deuxième tour, voici un résumé des critères qui définissent une défense par surenchère d'ouverture au niveau 1 ou 2 sans saut (Standard, à la couleur, au premier tour) :

- **pour faire une surenchère d'ouverture au niveau 1** : il est nécessaire de posséder une couleur au moins cinquième, qui peut être ANONYME, avec 13 à 17 points; avec seulement 12 points, il faut posséder une couleur SPÉCIFIÉE au moins cinquième ou SON ÉQUIVALENCE.

- **pour faire une surenchère d'ouverture au niveau 2** : il est nécessaire de posséder une couleur cinquième au moins ROBUSTE avec 13 à 17 points; avec seulement 12 points, il faut posséder une couleur SPÉCIFIÉE au moins cinquième ou SON ÉQUIVALENCE.

Dans les exemples **Ex. 1.7.2:1, :2 et :3**, le contexte est celui de la déclaration *Passe après qu'un adversaire a ouvert les enchères*. Alors, il est POSSIBLE QUE LE DÉFENSEUR-OUVREUR DÉTIENNE PLUS DE 13 POINTS tout en étant incapable d'annoncer, au premier tour, une surenchère d'ouverture parmi les trois catégories possibles. Cependant, le deuxième tour des enchères offre une seconde opportunité pour décrire la main qu'il possède. Bien entendu, les exigences pour déclarer un des trois types de surenchère d'ouverture de deuxième tour ne peuvent être tout à fait identiques à une surenchère d'ouverture de premier tour et doivent donc être adaptées à ce contexte particulier.

Ainsi, le premier de ces trois exemples, montre une surenchère d'ouverture au niveau 2 (donc à la couleur) suite à un *Passe* après ouverture adverse (donc de deuxième tour) sans possibilité de saut d'enchères. Une surenchère d'ouverture à la couleur affirme logiquement la possession d'une suite valable au moins cinquième mais le pointage, après un *Passe* ne peut excéder 12 points (ou ne peut égaler 12 points avec une couleur spécifiée) car il aurait été alors possible de faire cette surenchère au premier tour. En conclusion, cette surenchère signifie que la main possède une belle couleur au moins cinquième et 10-11 points, rien de plus, rien de moins.

À noter, pour éviter des redondances, il n'est pas nécessaire d'ajouter la précision "*de deuxième tour*" quand la mention "*après avoir Passé*" décrit la surenchère d'ouverture; de même, il n'est pas nécessaire de préciser "*à la couleur*" s'il est fait mention de "*au niveau...*", de "*sans saut*" ou de "*avec saut*".

**PRINCIPE 1.7.2:1 EXIGENCES POUR UNE SURENCHÈRE D'OUVERTURE
AU NIVEAU 2 APRÈS AVOIR PASSÉ SUITE À
L'OUVERTURE ADVERSE**

Le contexte de surenchère d'ouverture à la couleur après avoir Passé suivant une ouverture adverse correspond exclusivement AU NIVEAU 2 et peut survenir SANS SAUT OU AVEC SAUT. Ce contexte affirme la possession :

- **d'une couleur au moins cinquième spécifiée ou équivalente,**
- **de 10 ou 11 points non perdants,**
- **et d'une main offensive (singleton, ou mieux).**

Il s'agit donc des mêmes exigences qu'une SURENCHÈRE D'OUVERTURE À LA COULEUR APRÈS AVOIR PASSÉ EN ENTRÉE DE JEU.

Les deux autres exemples démontrent une différence par rapport au premier. Les exemples :2 et :3 montrent qu'il peut y avoir un CHOIX pour annoncer le niveau de l'enchère. Ce choix offre une belle opportunité d'améliorer les communications "bridgiennes" tout en gardant les mêmes principes et sans faire d'exceptions.

Dans l'exemple :2, la surenchère affirme sans équivoques la possession d'une couleur de cinq cartes avec deux gros honneurs avec une couleur courte et seulement 10 à 11 points parce que l'annonce est faite au niveau 2. *Dans ce contexte il ne faut pas utiliser le niveau 1 même si celui-ci est disponible.*

Cet ESPACE DISPONIBLE est utilisé dans le troisième exemple. L'identification de ce NOUVEAU CONTEXTE D'ENCHÈRES permettra, indirectement, d'éviter l'emploi à outrance de la convention du Contre d'appel et d'empêcher ainsi une réduction de sa précision, donc de son efficacité.

Ce contexte de “simple” surenchère d'ouverture de deuxième tour au niveau 1 prendra donc la signification spécifique d'*UNE MAIN QUI AURAIT PU OUVRIR LES ENCHÈRES AU NIVEAU 1 EN COULEUR MINEURE* si les opposants n'avaient pas ouvert en premier.

Il est donc possible de décrire logiquement et sans équivoques une main de 13 points et plus sans couleur cinquième valable par une “simple” surenchère d'ouverture au niveau 1 après un *Passé suite à l'ouverture adverse*. Ce contexte d'enchères sera ainsi RÉSERVÉ pour décrire la possession d'une main de **13 POINTS OU PLUS DONT LA COULEUR “COURTE” EST DIFFÉRENTE DE LA COULEUR D'OUVERTURE** des opposants. Cette détermination de la couleur pour la suite courte vient du fait que *cette main ne doit évidemment pas pouvoir être décrite par un Contre d'appel à cause de la présence de plusieurs cartes ou de points dans la couleur adverse*; sinon il y aurait deux contextes différents pour une même signification d'enchères.

**PRINCIPE 1.7.2:2 EXIGENCES POUR UNE SURENCHÈRE
D'OUVERTURE AU NIVEAU 1 APRÈS AVOIR
PASSÉ SUIVANT L'OUVERTURE ADVERSE**

Le contexte pour une surenchère d'ouverture au niveau 1 après avoir Passé suite à l'ouverture adverse n'est pas toujours possible mais cette déclaration affirme obligatoirement une main DISQUALIFIÉE DE FORCE, soit :

- **13 points ou plus,**
- **une couleur quatrième spécifiée* dans la majeure déclarée,**
- **une “courte” dans la quatrième couleur non déclarée ** ,**
- **des cartes et des points dans les deux couleurs nommées par les adversaires.**

* Il ne peut pas y avoir logiquement dans ce contexte une couleur quatrième **équivalente**, c'est-à-dire une couleur cinquième robuste, parce qu'il aurait été alors possible de déclarer une surenchère d'ouverture à la couleur dès le premier tour.

** Cette attribution des couleurs pour la suite “courte” et les suites contenant des cartes perdantes doit être respectée car elle fonctionne de pair avec la recherche des Doubles fits.

Les situations d'enchères offrant un tel contexte sont assez restreintes car la déclaration d'une nouvelle couleur par le répondant est impérative pour un tour si ce dernier n'a pas Passé en entrée de jeu. Cependant, le contexte qui apparaît lors de ces situations d'enchères mérite d'être exploité comme suggéré car il permet d'éviter la DISQUALIFICATION DÉFINITIVE d'une intéressante main de **13 points et plus** et ainsi de réussir une marque possiblement supérieure.

Voici donc les situations les plus courantes où se révèlent ce contexte intéressant si les adversaires jouent selon les règles usuelles.

Ex. 1.7.2:4	1	2	3	4
a)	Passe 1 Ca	Passe Passe	1 Tr Passe	Passe 1 Co
b)	Passe 1 Ca	Passe Passe	1 Tr Passe	Passe 1 Pi
c)	Passe 1 Co	Passe Passe	1 Tr Passe	Passe 1 Pi
d)	Passe 1 Co	Passe Passe	1 Ca Passe	Passe 1 Pi
e)	1 Tr 1 Co	Passe 1 Pi	1 Ca ...	Passe ...
f)	Passe Passe	1 Tr 1 Co	Passe 1 Pi	1 Ca ...

Ce contexte est donc le plus souvent dévolu au joueur en quatrième position et il doit y avoir nécessairement au moins deux déclarations au niveau 1 par les opposants pour obtenir ce contexte. Les enchères des adversaires sont souvent en couleur mineure mais il est aussi possible que ceux-ci déclarent une couleur mineure et la couleur Cœur.

Il n'y a donc que les **COULEURS MAJEURES** qui peuvent être annoncées par une surenchère d'ouverture **au niveau 1** après un *Passe suite à l'ouverture adverse*.

1.7 Surenchère d'ouverture de deuxième tour

Il faut faire attention au point suivant. **Ce contexte ne doit pas être confondu avec celui d'un RÉVEIL DES ENCHÈRES** car la logique du style de jeu enseigné recommande de réserver le contexte d'une surenchère d'ouverture au niveau 1 après un Passe faisant suite à l'ouverture adverse POUR DÉCRIRE DES MAINS COMPÉTITIVES et non des mains à faible potentiel.

Voici deux exemples de mains à **1 Cœur** et à **1 Pique** caractéristiques pour ce contexte, à supposer que les adversaires aient annoncé les deux mineures comme dans les deux séquences d'enchères suivantes.

Ex. 1.7.2:5	1	2	3	4
A)	Passe 1 Ca	Passe Passe	1 Tr Passe	Passe 1 Co

ou

B)	Passe 1 Ca	Passe Passe	1 Tr Passe	Passe 1 Pi
----	---------------	----------------	---------------	-----------------------------

a)	<u>10</u> A D 9 2 A V 7 R D 6 5 2	a')	<u>R 8</u> R D V 7 A V 8 6 R 9 7	b)	A R 10 4 <u>7</u> D V 7 R 9 6 5 3	b')	R D 10 8 <u>A 4</u> R 7 4 2 D 9 6
----	---	-----	--	----	---	-----	---

Ces mains représentent les deux distributions classiques, soit 5-4-3-1 et 4-4-3-2 pour faire cette surenchère d'ouverture à la couleur qui étonne par sa description d'une couleur **MAJEURE QUATRIÈME**. En plus de détenir évidemment plus de **13 points**, la majeure annoncée au niveau **1** doit être une **suite SPÉCIFIÉE à 4 cartes** et il doit y avoir la présence d'une **COURTE dans la quatrième couleur** c'est-à-dire celle qui n'a pas été annoncée.

Afin de vous encourager à persévérer, permettez-moi d'ouvrir une parenthèse pour vous expliquer pourquoi il vaut la peine d'être aussi précis et méthodique. Il y a deux raisons pour apprendre le bridge de cette manière.

La première, c'est pour **simplifier la stratégie contre vos opposants** qu'ils soient du style à parler beaucoup avec des mains sans valeur ou du style à parler seulement avec des mains ayant un pointage excessif ou une forte distribution. C'est une erreur stratégique causée par une faible technique, selon moi, de modifier votre style en fonction du type d'adversaires que vous rencontrez.

La deuxième raison est pour **faciliter la compréhension et la mémorisation de la technique!** Pédagogiquement parlant, c'est normal et préférable que la rigueur et la précision soient astreignantes dans un premier temps et vous semblent même compliquée à l'excès. Il faut prendre le temps de bâtir de bonnes fondations pour bien jouer au bridge. Cela exige au départ une dose de patience et de discipline mais, croyez-moi, il sera beaucoup plus facile de retenir l'information subséquente car cela va être une évolution logique qui ne sera pas basée sur la mémoire pure et simple. En effet, comme il est possible d'annoncer seulement à quelques reprises, il faut forcément communiquer rapidement un maximum d'informations. Pour compliquer le tout, il faut employer un vocabulaire qui se limite à 38 mots en ayant le droit d'utiliser seulement un mot par "phrase". Il faut donc prendre le temps de s'ajuster, d'avoir des points de repères précis et en nombres suffisants afin de créer un véritable langage des enchères pour décrire plusieurs milliers de mains différentes.

Regardons d'autres exemples concrets à partir de la séquence d'enchères suivante.

Ex. 1.7.2:6	1	2	3	4
	Passe	Passe	1 Ca	Passe
	1 Co	Passe	Passe	1 Pi

a)	A D 8 3	b)	R D 9 7
	10 8 4		10 9
	R 10 9 2		V 9 8 7 2
	A 9		A R

Ces deux mains possèdent respectivement 13 et 14 points. La main **a)** ne contient aucune suite cinquième et la main **b)** possède effectivement une suite cinquième mais il s'agit de la couleur d'ouverture adverse. Ces deux mains ne peuvent ainsi être annoncées au premier tour parce que l'adversaire, en troisième position, a ouvert en premier. Il n'est pas permis de répéter une couleur qui a été déclarée par les adversaires car ce type de surenchère correspond à la surenchère d'ouverture conventionnelle appelée Cue-Bid de surenchère. La description de cette convention fait partie de ce Chapitre étant donné qu'il s'agit de la *TROISIÈME CATÉGORIE* de surenchère d'ouverture (V. **1.14.2**), les deux autres étant la surenchère d'ouverture à LA COULEUR (Standard et de deuxième tour) et la surenchère d'ouverture par CONTRE D'APPEL (Standard et de deuxième tour).

Ces deux mains ont un potentiel intéressant qui mériterait sans aucun doute d'être communiqué au partenaire. Il est très tentant d'annoncer des mains semblables au premier tour pour ne pas faciliter le déroulement des enchères aux opposants mais il faut éviter de se laisser attirer par cette stratégie enfantine. En effet, une telle stratégie donne une description frauduleuse à l'équipier ce qui cause très souvent un dérapage dans les enchères et cause ainsi plus d'impacts négatifs que positifs.

Il faut donc analyser attentivement les mains que l'on possède lorsque l'on se retrouve dans ce genre de situations et choisir entre les trois catégories de surenchères d'ouverture qui sont disponibles à la fois au premier et au deuxième tour des enchères.

Ces deux mains contiennent une couleur seulement quatrième à Pique et trop de cartes et de points à Carreau (la couleur d'ouverture des opposants). Une surenchère d'ouverture à la couleur ou par un Contre d'appel au premier tour donnerait une très piètre description de ces deux mains, il faut donc **Passer** comme première enchère. De toutes façons, *le défenseur en deuxième position est assez intelligent pour se douter*, dans ce genre de situations d'enchères, *que la main de son partenaire doit posséder plus de 10 points d'Honneur* juste à voir les enchères adverses et sa propre main ! Au deuxième tour, LE NIVEAU 1 ÉTANT ENCORE DISPONIBLE pour la majeure quatrième spécifiée, il devient possible de faire savoir au défenseur-répondant la **longueur** et la **nature** de cette couleur de même que le **pointage** intéressant de la main en déclarant **à condition d'avoir réservé ce contexte** dans votre système de bridge.

Ainsi, lorsque le contexte est celui d'une surenchère d'ouverture après un *Passé* suite à l'ouverture adverse, une "simple" défense au niveau **1** constitue alors la description la plus adéquate concernant les mains **disqualifiées de force** comme ci-dessus. Le partenaire comprendra qu'il faut 4 cartes de soutien pour un bon fit avec la couleur majeure annoncée, qu'il y a un singleton dans la couleur non déclarée et plusieurs cartes dans les couleurs adverses et que la main contient au moins 13 PH. Ce partenaire peut alors prendre la décision de Passer si les opposants tentent de reprendre le contrôle des enchères, dans le but de faire échouer leur contrat de plusieurs levées s'il possède lui-même plusieurs points et peu de soutien vis-à-vis de son associé ou encore de donner un soutien dans la couleur annoncée, voire même dans une couleur qui a été annoncée par les adversaires.

Cette surenchère semble risquée mais LE NIVEAU DE RISQUE EST CONTREBALANCÉ PAR LE NIVEAU TRÈS BAS ET LA PRÉCISION de cette déclaration. En effet, cette précision permet de déterminer s'il y a présence ou non de **Double fit**. Il est ainsi possible de compétitionner très efficacement les enchères contre des opposants coriaces si un Double fit est présent sinon, en l'absence de Double fit, la description et le pointage permettent souvent d'opter pour le Contre de pénalité. Il s'agit donc bien d'une enchère extrêmement compétitive qui permet de déceler parfois de très belles concordances avec son partenaire sans qu'il soit question de chance. Cela devient encore plus efficace et plus fréquent contre des joueurs qui abusent de l'ouverture des enchères dans le but de nuire aux communications de leurs opposants en discourant avec des mains ayant un faible pointage et une belle distribution.

SECTION PRATIQUE 1.7.2

Ex. 1.7.2:7 Avec chacune des mains suivantes, déclarez une surenchère d'ouverture au premier tour OU au deuxième tour après ouverture des enchères à 1 Cœur par les opposants.

Voici la séquence d'enchères si vous décidez de Passer au premier tour.

1	2	3	4
1 Co	?	2 Co	Passe
Passe	?

- | | | | | | |
|----|-------------------------------------|----|-------------------------------------|----|--------------------------------------|
| a) | A R 9 7 3
V 6 4
D 5
V 8 7 | b) | A D 10 8 7 5 4
9 7 2
R
V 8 | c) | A 10 8 7 5 3
9
R D 2
10 7 4 |
| d) | D 8 6
8
R D 9 8 5
R 10 7 4 | e) | D V 3
A 8 6
R 10 9 8 5
D 4 | f) | R D 10 8
R V 5
D
A 8 7 6 3 |

RÉPONSES :

- a) **1 Pique** : Il y a 12 points et une couleur cinquième spécifiée à Pique; il ne faut pas tenir compte des points perdants car ce sont les conditions minimales pour une surenchère d'ouverture au niveau 1.
- b) **1 Pique** : Il y a 13 points dans cette main et une couleur septième spécifiée. IL NE FAUT PAS CONSIDÉRER LES POINTS PERDANTS quand une main rencontre les exigences minimales pour une surenchère d'ouverture de niveau 1 (13 points et cinq cartes anonymes ou 12 points et une couleur cinquième spécifiée. Ce serait une erreur de faire une surenchère d'ouverture à saut au niveau 2 (encore plus au niveau 3) car cela décrirait

un pointage de main faible. Une surenchère d'ouverture au niveau 1 au premier tour décrit au moins 13 points et une couleur anonyme, CE N'EST PAS COMPLET MAIS C'EST LA BONNE ENCHÈRE. En effet, s'il est impossible de décrire complètement une main dès la première enchère, il faut choisir *L'ENCHÈRE QUI OBSTRUE LE MOINS* l'échelle des enchères et laisser ces dernières se poursuivent; c'est **l'essence même d'une main d'ouverture Standard**.

Cette stratégie semble avoir le défaut de "*laisser la porte ouverte*" aux opposants afin qu'ils puissent déclarer. En fait, **c'est le but désiré !** IL EST INUTILE DE GASPILLER DE L'ESPACE POUVANT ÊTRE NÉCESSAIRE POUR MENER À BIEN SES COMMUNICATIONS PAR PEUR D'OFFRIR UNE OPPORTUNITÉ AUX ADVERSAIRES. Vous devez savoir, dans le système global proposé, qu'**une compétition des enchères** par des opposants, bavards ou non, **permet une PLUS GRANDE PRÉCISION pour ses propres enchères**. Ceci est particulièrement possible grâce aux nombreuses enchères de compétition (Contre d'appel, Contre de compétition, Surcontre de soutien, Surcontre compétitif, Cue-Bid de soutien et Cue-Bid de surenchère) et de leur réciproque.

- c) **Passe** au premier tour, puis **2 Piques** au deuxième tour : Il y a 11 points dont 2 perdants, une couleur cinquième équivalente et un singleton, il manque 1 point pour ouvrir de façon Standard (au premier tour) mais il est permis, après *Passe* suivant une ouverture adverse, de faire une surenchère d'ouverture au niveau 2 sans saut ou avec saut si l'équipe n'est pas vulnérable (car il y a seulement 9 PH non perdants). La surenchère d'ouverture à 2 Piques au deuxième tour dans ce contexte signifie une couleur au moins cinquième spécifiée (ou son équivalence) et 10-11 points non perdants dans une main offensive.
- d) **Passe** au premier tour et **Passe** au deuxième tour : C'est la main typique d'une surenchère d'ouverture à la couleur de deuxième tour mais le niveau 2 n'est pas disponible; il faudrait une couleur sixième spécifiée et 10-11 points pour faire une surenchère de deuxième tour au niveau 3 sans saut. Il faut savoir disqualifier sa main au deuxième tour surtout quand vous annoncez avant votre partenaire car il pourrait très bien faire lui-même une surenchère d'ouverture de deuxième tour à la couleur, par un Contre d'appel ou par un Cue-Bid de surenchère.

- e) **2 Carreaux :** Cette main contient 13 points et une couleur cinquième robuste, ce sont les conditions minimales pour une défense Standard au niveau 2, ou surenchère d'ouverture au niveau 2 (de premier tour). Il ne faut surtout pas attendre inutilement au deuxième tour parce que cette main possède un pointage excessif et une couleur insuffisante pour ce type de surenchère d'ouverture.
- f) **2 Cœurs !** Cette main de 16 HL semble, au départ, vouée à une disqualification forcée pour le premier tour des enchères à cause de ses trois cartes dans la couleur d'ouverture adverse et de la non robustesse de sa couleur cinquième. Ce genre de main peut souvent être “récupérée” dès la première enchère quand les conditions sont adéquates SANS FAIRE DE FAUSSE DÉCLARATION. Vous verrez au point **1.14.2** que le **Cue-Bid de surenchère** exige au moins 10 points non perdants, un singleton et une ou deux couleurs “bien placées”. Dans ce cas-ci, l'enchère 2 Cœurs est une surenchère d'ouverture par Cue-Bid qui affirme une main ayant des cartes perdantes à Cœur, un singleton à Carreau, deux bonnes couleurs quatrièmes à Pique et à Trèfle ainsi qu'un pointage non limité d'au moins 10 points non perdants.

Ex. 1.7.2:8 Avec chacune des mains suivantes, déclarez une surenchère d'ouverture de deuxième tour en tenant compte du contexte de votre Passe dans la séquence d'enchères suivante.

1	2	3	4
1 Tr 1 Co	Passe ?	1 Ca	Passe

- | | | |
|--|--|--|
| <p>a) A R 9 7 3
8
D 10 8 5
8 7 6</p> | <p>b) 10 8 7 5 4
A 2
R D 4
R V 6</p> | <p>c) R D 10 8
A 8 6
R
A R 7 5 4</p> |
|--|--|--|

RÉPONSES :

- a) **2 Piques :** Quand il y a déclaration *Passé* au premier tour après l'ouverture des enchères par l'adversaire et que le **niveau 1 est encore disponible**, il ne faut pas oublier que ce niveau est réservé dans ce contexte pour décrire les **MAINS DISQUALIFIÉES DE FORCE** à cause de l'ouverture des enchères par les opposants. Dans ce cas-ci, il s'agit bien d'une véritable surenchère de deuxième tour, soit une main offensive de 10-11 points avec une couleur au moins cinquième spécifiée; il faut alors déclarer au niveau 2 même s'il y a **saut** d'enchères.
- b) **1 Pique, au premier ou au deuxième tour des enchères !** Cette main de 14 points avec une faible couleur cinquième ne devait pas normalement être disqualifiée au premier tour des enchères. Mais un joueur qui aurait “omis” de s'engager dans les enchères pourrait très bien déclarer **1 Pique** au deuxième tour des enchères ce qui signifierait une main **disqualifiée de force** possédant une couleur quatrième spécifiée et 13 points ou plus, donc une main tout à fait CORRESPONDANTE. Comprenez-moi bien, cet exemple vise uniquement à vous démontrer la LOGIQUE de ce contexte d'enchères. *Il n'est pas question de se servir de ce contexte d'enchères pour Passer avec des mains qui devraient normalement entrer dans les enchères au premier tour.* Ce serait exercer un style de jeu trop défensif qui serait d'une efficacité et d'un fair-play douteux.
- c) **1 Pique :** Cette main de 20 points devient disqualifiée suite à l'ouverture à 1 Trèfle. Un Contre d'appel n'est pas possible, ni la déclaration 2 Trèfles qui serait un Cue-Bid de surenchère. Il faut à tout prix ne pas prendre l'habitude de déclarer une surenchère d'ouverture à la couleur avec une suite seulement quatrième sous prétexte que le pointage est élevé. Ce contexte exige obligatoirement la possession de cinq cartes, il faut Passer au premier tour et ÉCOUTER. Ici, au deuxième tour, les adversaires se cherchent un fit et les enchères peuvent très bien s'arrêter à 1 Cœur. Vous devez entrer dans les enchères en utilisant **le niveau 1 qui est réservé**, dans ce contexte, **pour décrire exactement ce type de main**. Votre partenaire sait ainsi que vous avez une bonne couleur seulement quatrième à Pique, des cartes de Trèfle, une courte à Carreau ou à Cœur et plus de 13 points.

1.7 Surenchère d'ouverture de deuxième tour

Pour avoir une vision d'ensemble avec ce qui s'en vient dans ce Chapitre, disons tout de suite que :

- lorsque l'on se retrouve en situation de défensive d'enchères, le Contre d'appel et le Cue-Bid de surenchère s'occupent principalement de décrire les COULEURS QUATRIÈMES;
- tandis que les surenchères d'ouverture à la couleur au premier et au deuxième tour exige toujours des COULEURS CINQUIÈMES;
- sauf pour la *surenchère d'ouverture au niveau 1 après avoir Passé suite à ouverture adverse* qui décrit spécifiquement des mains **disqualifiées de force** renfermant une COULEUR QUATRIÈME SPÉCIFIÉE avec un pointage d'ouverture.

Ex. 1.7.2:9 Avec chacune des mains suivantes, que déclarez-vous, en quatrième position, comme surenchère d'ouverture de premier OU de deuxième tour ?

Voici la séquence d'enchères si vous décidez de Passer au premier tour.

1	2	3	4
Passe	Passe	1 Tr	Passe
1 Ca	Passe	Passe	?

- | | | | | | |
|----|--------------------------------------|----|--------------------------------------|----|--------------------------------------|
| a) | A
A D 8 3
D 8 7 4
R 10 9 2 | b) | A 9 4
V 7 6 4 2
D
R D 7 2 | c) | D V 10 6
R 10 9 7 6 5 2
7
5 |
| d) | R D 10 6
R 10 8 7 6 5
V 4
5 | e) | V 10 6
R D 8 7 6
D 8 4
10 7 | | |

RÉPONSES :

- a) **Passe**, au premier tour : La main possède bien 15 points mais aucune couleur cinquième. L'absence d'une couleur cinquième interdit toute surenchère d'ouverture **à la couleur** au premier tour. Comme il n'est pas possible de déclarer en employant une des deux autres catégories de surenchère d'ouverture, soit le Contre d'appel et le Cue-Bid de surenchère, il faut disqualifier la main pour un tour et bien écouter les enchères. Il est possible d'annoncer **1 Cœur**, AU DEUXIÈME TOUR, cette déclaration est la seule surenchère d'ouverture qui peut décrire cette main, soit *la surenchère d'ouverture au niveau 1 après un Passe suivant une ouverture adverse*.
- b) **1 Cœur** : Cette main possède 13 points et une couleur cinquième anémique mais il est possible d'annoncer au niveau 1 au premier tour. Il faut toujours déclarer une surenchère d'ouverture Standard (au premier tour) quand une main renferme au moins 13 points et une couleur anonyme cinquième si le niveau 1 est disponible.
- c) **2 Cœurs** : Cette main contient une couleur septième qui équivaut à une couleur sixième spécifiée et possède tout juste 5 points non perdants. La couleur quatrième dans l'autre majeure n'interdit pas une surenchère d'ouverture à saut dès le premier tour car le contexte n'est pas celui d'un 2 faible strict. Il faut faire cette surenchère **immédiatement** car, au deuxième tour, cela décrirait une couleur au moins cinquième spécifiée avec 10-11 points; il faudrait alors Passer à cause du faible pointage de cette main. Au bridge, il faut éviter de *troquer la vérité*, on ne peut *remplacer* un pointage déficient par une suite plus longue...
- d) **Passe**, au premier tour : Il y 11 points au total et une couleur cinquième équivalente, il manque 1 point pour pouvoir annoncer une défense, ou surenchère d'ouverture, de niveau 1. Il est possible d'annoncer **2 Cœurs**, AU DEUXIÈME TOUR. Cette main offensive doit se décrire au niveau 2 pour signaler au partenaire qu'il s'agit bien d'une main offensive par sa longueur d'atout et non son pointage car vous avez Passé APRÈS L'OUVERTURE DES ENCHÈRES par un opposant.

- e) **Passe**, au premier tour : Il y a bien une couleur cinquième spécifiée mais il faudrait 12 points pour entrer en défense au premier tour des enchères.

Au deuxième tour, il est possible de déclarer **Passe** ou **2 Cœurs** : il n'y a que 6 points non perdants et une Dame à demi perdante mais les enchères vont s'arrêter si vous Passez. Il n'existe pas de "bons mensonges" au bridge. **SI VOUS AIMEZ LE RISQUE, DÉCLAREZ 2 CŒURS**, sinon Passez. Si vous déclarez 1 Cœur, il est presque certain que les adversaires vont redéclarer à 2 Carreaux ou 2 Trèfles et, là, votre partenaire peut embarquer dans la compétition en pensant que c'est l'atout et non le pointage qui vous fait défaut. Par contre, si vous déclarez directement 2 Cœurs au deuxième tour, votre partenaire sera à même de comprendre que vous avez une bonne couleur et un pointage qui est d'au plus 11 points et probablement moins parce que vous avez annoncé en situation de *réveil des enchères*. Une déclaration à **2 Cœurs** est risquée mais elle *place l'adversaire dans l'embarras tout en donnant "l'heure juste" à votre partenaire* ce qui évitera un dérapage dans les enchères si l'adversaire décide de surenchérir.

On peut conclure que toute surenchère d'ouverture après un *Passe* suite à l'ouverture adverse qui est déclarée AU NIVEAU 2 SANS SAUT OU AVEC SAUT décrit une SUITE SPÉCIFIÉE AU MOINS CINQUIÈME AVEC **10** OU **11** POINTS ET AU MOINS UN SINGLETON. Ainsi, logiquement, une surenchère d'ouverture après un *Passe* suite à l'ouverture adverse qui est déclarée à saut au **niveau 2** DANS UNE SITUATION DE RÉVEIL DES ENCHÈRES EST POSSIBLEMENT UN RÉVEIL DES ENCHÈRES. Par contre, et tout aussi logiquement, si une surenchère d'ouverture après un *Passe* suite à l'ouverture adverse est déclarée **au niveau 1**, IL NE S'AGIT JAMAIS D'UN RÉVEIL DES ENCHÈRES; cette surenchère garde effectivement sa signification propre soit la description d'une main disqualifiée de force renfermant plus de 13 points, une couleur quatrième spécifiée avec un singleton dans la couleur non déclarée et des cartes perdantes dans les deux couleurs adverses.

